



L'Isle Adam, le 29 Avril 2013

Contribution de l'association Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts « IASEF » à l'enquête publique relative à la révision du Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France.

Après consultation du projet de révision du SDRIF, l'Association IASEF (Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts) souhaite souligner les points qui lui semblent primordiaux pour la préservation de la biodiversité qui constitue l'un des principaux défis environnementaux actuels.

- La sauvegarde et le rétablissement des continuités écologiques permettant ainsi à la faune de circuler librement d'un massif forestier à un autre.
Citons dans le Val d'Oise la continuité entre les forêts de Carnelle, l'Isle-Adam et Montmorency ainsi que les passages vers le parc du Vexin ou les forêts de l'Oise. Nous considérons que ces continuités écologiques doivent absolument faire l'objet d'une protection attentive sous peine de voir les massifs forestiers transformés en parcs urbains. Nous sommes particulièrement attentifs aux grands axes routiers A16, N1, N184 et N104 qui ont déjà fortement isolé des parties de forêts lors de leur construction sans une prise en compte réelle des biocorridors, ainsi qu'aux projets futurs intégrant des biocorridors.
- Nous attirons également l'attention car il s'agit à la fois de préserver les forêts mais aussi de prévoir des zones tampons entre les zones boisées et les zones urbanisées de manière à limiter au maximum les effets de lisière.
- La biodiversité ne peut être assurée que si les trames verte et bleue résultant du Grenelle de l'Environnement assurent continuité et cohérence. L'amont comme l'aval de l'Oise à L'Isle-Adam permettent encore aujourd'hui la migration de la grande faune entre les massifs forestiers du Vexin et de L'Isle-Adam préservant le mode de vie de cette faune. Sont aussi à prendre en compte dans le Val d'Oise les bassins et les vallées adjacents comme celles de la Viosne ou encore du Sausseron.

L'association IASEF prend note des mesures environnementales proposées dans le projet de révision du SDRIF pour la protection des espaces boisés et agricoles, ainsi que pour la préservation de la faune et flore.

Elle souhaite être un interlocuteur lors des étapes ultérieures de discussions afin d'apporter ses connaissances en matière de biodiversité, d'environnement et de développement durable en Val d'Oise.

Laurent CASSIGNARD
Vice-Président de l'IASEF